

« Déterminons ensemble la transition énergétique »?

## « Déterminons ensemble la transition énergétique » ?

La consultation en ligne « animée et gérée » par l'Agence Transition Énergétique Québec (TEQ) a commencé le 2 novembre et se termine le 8 décembre 2017:

<https://consultation.teq.gouv.qc.ca/>.

Il vaut la peine de porter un regard attentif tant à la forme de cette consultation qu'à sa signification dans le débat public à poursuivre pour dénoncer les misères systémiques de la Politique énergétique du Québec 2030.

La démarche de TEQ vise « à peaufiner le plan directeur » selon le compte rendu de la première rencontre des membres de la [Table des Parties Prenantes \(TTP\) de TEQ](#) en juin 2017 (voir extraits des comptes rendus en Annexe). La lecture des [comptes rendus des 4 rencontres de la TPP de TEQ](#) révèle l'ampleur des obstacles institutionnels, structurels, organisationnels et financiers en place au Québec et on est amenés à s'interroger sur l'autonomie réelle dont dispose TEQ pour amorcer le virage énergétique du Québec. Incidemment, la [Loi sur TEQ](#) ne fournit aucune définition de l'expression « transition énergétique » et l'Agence TEQ place sa consultation sous la bannière «Déterminons ensemble la transition énergétique». Ensemble?

Dans les divers documents de mise en contexte disponibles pour cette consultation TEQ, les statistiques sectorielles dominent, mais sans véritable perspective affirmée quant aux scénarios, programmes et budgets nécessaires pour mettre en œuvre le virage énergétique au Québec. Dans cette 'nouvelle' consultation publique, TEQ propose un interface assimilable au genre 'gazouillis/tweet' avec une étrange logique arithmétique pour quantifier les résultats de l'exercice. L'exemple du secteur « Financement, connaissances, sensibilisation et offre de services » de la consultation TEQ servira à illustrer le 'chiffrage' des « contributions » amassées en ligne. (<https://consultation.teq.gouv.qc.ca/project/financement-connaissances-sensibilisation-et-gouvernance/consultation/consultation-9>).

Trois indicateurs quantitatifs accompagnent chaque proposition d'un sous-thème sectoriel (la majorité des propositions prend la forme d'une question « épinglée par l'administrateur »): 1-le nombre de votes accordé par les visiteurs, 2-le nombre d'arguments soumis en ligne en faveur ou non de la proposition, et 3-le nombre total de source(s), pour ou contre, soumise(s) en ligne. Les multiples propositions ou arguments provenant d'une seule et même personne ( et les pseudo sont acceptés) sont considérées comme autant de contributions distinctes. TEQ effectue de la manière suivante le calcul des « contributions » de l'ensemble du thème sectoriel: chacune des propositions de chacun des sous-thèmes sectoriels vaut un nombre de points égale à (nombre d'arguments + nombre de sources + 1) et le résultat final du secteur est donné par la somme des pointages de toutes les propositions sectorielles, ce grand total est considéré comme le nombre des « contributions » soumises par le public pour ce secteur de la consultation. Au 5 décembre, pour le secteur donné en exemple, la page de la consultation de TEQ donnait 51 contributions provenant de 11 participants: soit 28 propositions, 19 arguments, et 4 sources. Plus 29 *like*. Il manque à cette interface une vision de planification intégrée des ressources essentielle pour que s'amorce au Québec un virage énergétique responsable.

Il manque visiblement à cette consultation ce je-ne-sais-quoi de dynamisme rassembleur qui donnerait l'impression que cette invitation à propositions n'est pas que cosmétique. Si c'est la

## « Déterminons ensemble la transition énergétique »?

sorte de débat d'idées auquel l'agence gouvernementale convie les citoyens en 2017, c'est sans doute que l'immobilisme et l'incohérence de la politique énergétique du Québec continueront de creuser le retard du Québec sur ce continent pour la décennie qui vient.

On peut certainement comprendre que TEQ recherche une légitimité au plan de l'acceptabilité sociale du premier Plan directeur quinquennal (2018-2023) que la *Loi sur TEQ* attend de l'Agence avant le 1<sup>er</sup> avril 2018, mais le consentement social ne se réduira jamais à une somme de *like*, télescopages argumentaires et autres substituts comptables à un débat public vigoureux sur les enjeux énergétiques actuels du Québec. Comme le MERN siège au CA de TEQ, on ne peut guère entretenir d'illusions (c'est un avis évidemment personnel) sur le fait que les propositions issues de cette tombola pourraient influencer un cadre d'activités TEQ déjà fortement corseté par 1- le cadre financier et budgétaire de TEQ, 2- les plans de croissance infinie des grands distributeurs d'énergie (comme HQ et Gaz Métro / Énergir) 3- les jeux de tir à la souque entre Ministères concurrents, 4- les privilèges de blocage d'institutions publiques de financement enfermées dans des cadres juridiques complaisants...et 5- les intérêts d'un gouvernement hyper-dépendant des profits croissants de sociétés d'État bénéficiant de hausses tarifaires systémiques de la Régie de l'énergie...

À tort ou à raison, j'en suis venu à la conclusion que ce serait une erreur de faire cadeau à TEQ d'un seul jeton électronique qui permettrait à une Agence gouvernementale de se donner la note de passage en arithmétique de l'acceptabilité sociale alors que la Loi créant TÉQ a été adoptée au bâillon en même temps que la Loi sur les hydrocarbures ([Loi 106](#), sanctionnée, le 10 décembre 2016) et que dès lors sa légitimité citoyenne ne repose sur rien de bien tangible qui pourrait donner de la crédibilité à la nature véritablement transitionnelle de ce qui aurait dû normalement découler des centaines de recommandations convergentes soumises par la société civile, et à visage découvert, au cours des multiples consultations sur les enjeux énergétiques qui se sont succédées au Qc depuis plus de 10 ans...

Au final, je n'ai qu'une suggestion à formuler à propos de cette consultation étrange à la fois sur le fond et dans sa forme même. Ma suggestion s'adresse bien sûr à TEQ, mais aussi au ministre du MERN, responsable de l'application de la Loi sur TEQ. À mon avis, TEQ devrait s'activer sans délai à analyser la teneur transitionnelle de ces milliers de propositions/recommandations/mémoires/avis solidement argumentés et référencés déposés depuis 20 ans au Québec par la Société civile pour que s'engage le virage énergétique urgent et nécessaire du Québec. Cette ixième consultation publique organisée par TEQ ne fera pas oublier la dominante de ce que la Société civile continue de réclamer avec cohérence, et toujours plus d'insistance, à ses élus après l'enfilade de consultations gouvernementales répétitives que Québec a lancées sur les enjeux énergétiques du Québec depuis 1995: qu'ils retrouvent la vision, le courage, l'audace et la volonté politiques, et législatives, pour faire en sorte que le Québec mobilise sans délai, ses meilleures ressources pour accélérer la mise en œuvre d'un virage énergétique qu'impose le cadre d'action inscrit au cœur de l'Accord de Paris signé en décembre 2015.

Bernard Saulnier, ing.

[Membre du Comité de coordination du Collectif Scientifique sur la Question du Gaz de Schiste](#)  
saulnierb@videotron.ca

## Annexe

### Table des Parties Prenantes (TPP)

Extraits des comptes rendus (consultés en ligne le 4 décembre 2017)

#### Rencontre 1 : 21 juin 2017

([http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ\\_TPP\\_CR\\_2017-06-21.pdf](http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ_TPP_CR_2017-06-21.pdf))

*...malgré l'absence des distributeurs et des ministères et organismes, TEQ travaille aussi en étroite collaboration avec eux.*

*TEQ coordonne la rédaction du Plan directeur, de concert avec les distributeurs (Hydro-Québec, Gaz Métro, Gazifère)*

*TEQ tire son financement de trois sources (le Fonds Vert, les quotes-parts des distributeurs, et éventuellement du fonds de transition énergétique)*

*Un décret gouvernemental est récemment venu fixer les objectifs et les cibles du premier Plan directeur de TEQ, y compris une cible de 1% par an d'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi qu'une réduction de 5% sur cinq ans de la consommation de produits pétroliers*

*Il incombe à TEQ de déterminer à quoi ressemblera le Plan directeur et la TPP aidera à définir et prioriser les initiatives qui seront incluses.*

*Échéancier : à la fin de l'été 2017, TEQ présentera un état de la situation, appuyé par des données. À l'automne TEQ tiendra des consultations pour peaufiner le plan directeur. Une version préliminaire du plan directeur sera déposée pour commentaires en décembre 2017, après quoi la TPP devra rédiger son avis. Le plan directeur final, accompagné de l'avis de la TPP, devront être déposés le 31 mars 2018.*

*Actions requises : TEQ fournira de plus amples précisions sur la méthode de détermination de la cible en efficacité énergétique dès que celle-ci sera clarifiée.*

#### Rencontre 2 : 17 août 2017

([http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ\\_TPP\\_CR\\_2017-08-17.pdf](http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ_TPP_CR_2017-08-17.pdf))

*Faire une requête d'information au Fonds Vert quant aux objectifs de TEQ en matière de GES et reddition de comptes.*

#### Rencontre 3 : 27 septembre 2017

([http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ\\_TPP\\_CR\\_2017-09-27.pdf](http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ_TPP_CR_2017-09-27.pdf))

*Un représentant de TEQ a noté sa préférence pour l'unanimité dans la mesure où cela facilite le travail du gouvernement.*

## « Déterminons ensemble la transition énergétique »?

*Le représentant de TEQ a rappelé que le Plan Directeur sera approuvé par le C.A. de TEQ, qui prendra en considération l'Avis de la TPP à discrétion. En revanche, l'Avis sera envoyé par la Présidente de TEQ au Ministre responsable qui le soumettra ensuite au gouvernement. Ce dernier émettra un avis sur le Plan Directeur, en prenant en considération celui de la TPP.*

*Il est également clarifié que la Régie de l'Énergie ne devra pas approuver le Plan Directeur, mais émettre un avis sur celui-ci.*

*Un représentant de TEQ a mentionné que suite à une commande gouvernementale, un groupe d'experts a été constitué afin d'étudier la question du financement. L'objectif de ce groupe de travail est notamment d'évaluer la pertinence de diverses formes de financement innovateur, en complément aux aides financières plus traditionnelles. Le représentant a invité les membres intéressés à envoyer leurs commentaires ou suggestions...*

*TEQ agirait comme guichet unique pour l'ensemble des programmes touchant la transition énergétique (ex. le programme Écocamionnage présentement géré par le MTMDET). La gestion des programmes pourrait demeurer au sein des différents ministères, mais TEQ prendrait en charge le contact avec les participants et leur aiguillage vers les différentes ressources et processus. Cette approche sera à discuter et valider lors des consultations et à travers l'Avis de la TPP.*

*Il a été confirmé que 85 % du budget de TEQ provient du Fonds vert, tandis que les 15 % restants sont issus des quotes-parts des distributeurs.*

*Etude de potentiel pour établir des cibles d'économies réalisables, pour comprendre les coûts afférents, ainsi que pour mieux cibler les initiatives et programmes. En raison des contraintes de temps, il n'est pas possible de réaliser une étude de potentiel pour l'élaboration du Plan Directeur.*

*( item ajouté au moment de la validation du compte-rendu lors de la rencontre du 17 oct 2017 : « La Politique Énergétique 2030 mentionne que les 5 cibles proposées pour 2030 permettront de réduire les émissions de GES de 16 Mt éq. CO2. TEQ a confirmé qu'elle n'a pas participé au calcul de cette cible globale. »*

### **Rencontre 4 : 17 octobre 2017**

[http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ\\_TPP\\_CR\\_2017-10-17.pdf](http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/teq/TPP/TEQ_TPP_CR_2017-10-17.pdf)

#### **•Gestion de la connaissance**

*Une discussion autour de la place de la gestion de la connaissance dans le Plan directeur a eu lieu. Le projet de TEQ de collaborer avec HEC Montréal et d'autres partenaires pour développer une approche de collecte de données, pour disposer de données validées (par ex. l'État de l'énergie au Québec) a été évoqué.*

#### **•Gouvernance**

*Une discussion autour de la pertinence du modèle de gouvernance de TEQ par rapport au cadre actuel du Fonds vert a suivi.*